

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=COHE&ID_NUMPUBLIE=COHE_195&ID_ARTICLE=COHE_195_0009

Sauver la « victime ». Le 8 août 1945

par Fabio LANDA

| érès | Le Coq-héron

2008/4 - N° 195

ISSN 0335-7899 | ISBN 2-7492-1000-1 | pages 9 à 19

Pour citer cet article :

— Landa F., Sauver la « victime ». Le 8 août 1945, Le Coq-héron 2008/4, N° 195, p. 9-19.

Distribution électronique Cairn pour érès.

© érès. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Dossier : Victimes... et après



Fabio Landa

Sauver la « victime ». *Le 8 août 1945*

Nous devons peut-être reconnaître une certaine irritation, parfois même une allergie, provoquée par le mot « victime ». Celui qui le prononce doit immédiatement présenter des arguments, esquisser une situation afin de construire une scène acceptable pour l'interlocuteur, une scène d'ores et déjà chargée de justifications pour recevoir de la part de ce dernier une certaine indulgence et une certaine tolérance. Le mot suscite, à de nombreux points de vue, une réaction en chaîne d'explications et de suggestions, de conseils.

De même que tous les autres, ce mot subit un ramollissement : ce que Karl Kraus a nommé, dans les années 1950, « phraséologie ». Esprit critique, d'une intelligence aiguë, maître reconnu de toute une génération d'intellectuels – tels que Musil et Canetti –, Kraus parlait de la souffrance des mots, entre les mains de ceux qui, précisément, devraient les traiter avec du respect, voire de la vénération. Il n'épargnait point les intellectuels de l'époque, journalistes, écrivains qui, selon lui, dans le silence de la nuit, infligeaient aux mots une véritable violation, en en faisant de simples vents ridicules, une « phraséologie ».

Les mots, et ce mot en particulier, demeurent dans un état d'affliction continue, pour le bonheur de ceux qui dénigrent de façon moqueuse le travail de l'intellect, faisant preuve d'une grande haine à l'égard de toute pensée. Rien de mieux que de se moquer des mots pour annihiler la construction de tout projet culturel. Dans les années 1930, une célèbre scène est devenue anecdotique : un ministre de la Culture, face à un public prêt à rire, s'est esclaffé de manière mémorable lorsque l'orateur a dit qu'à chaque fois qu'il entendait le mot « culture », il ne pouvait se retenir et sortait son revolver.

La mollesse des mots, et de celui-ci en particulier, une mollesse qui atteint le niveau de la dissolution, nous conduit à témoigner, intrépides parfois, indignés lorsque nous y parvenons encore, que tout et n'importe quoi se prête à des mondanités banales, par exemple, aujourd'hui, l'apparition d'un macabre « tournoi de victimes ». Un humoriste contemporain s'est permis de

faire une tirade prétendument iconoclaste, entre rires et railleries, en disant que lorsque son fils revenait à la maison avec son matériel scolaire à chaque rentrée, il arrachait les pages correspondant à l'enseignement du génocide des Juifs. Par ailleurs, voici quelques années, un romancier allemand a suscité une polémique au nom de la liberté de sentir, en se disant fatigué d'avoir à culpabiliser lorsqu'on lui « donnait l'ordre de culpabiliser ».

Supposons que nous puissions suspendre pendant un moment cet état d'irritation ou d'allergie. Supposons que nous puissions, pendant un moment, écouter et permettre aux mots, et à ce mot en particulier, d'accomplir un petit parcours d'allusions et, pour employer un mot cher à Nicolas Abraham, d'avoir une certaine « résonance » et d'engendrer un travail, disons, psychique.

Si nous parvenons à mettre entre parenthèses cette irritation ou allergie, la date que nous mentionnons mérite une attention particulière. Le 20 janvier a été la date choisie par Celan pour orienter, tel un pôle d'aimantation omniprésent, son œuvre poétique : le jour de la conférence de Wannsee, considérée comme déterminant dans la genèse de la décision nazie de l'application de ce qui a été appelée la « solution finale de la question juive » en Europe. À l'extrémité temporelle opposée, le 8 août est le jour de la naissance d'une nouvelle figure juridique, complexe et problématique : le « crime contre l'humanité ».

Le choix de ces dates aurait pu être arbitraire. Nous pensons que tel n'est pas le cas. Le mot « victime » a un statut marqué par ces dates. Une tentative de négation ou de dissimulation impliquerait l'entrée dans le dangereux processus énoncé par Kraus : le ramollissement des mots, la phraséologie. Ces dates marquent un immense territoire délimité d'une part par les criminels contre l'humanité et d'autre part par les victimes des criminels contre l'humanité.

L'apparition de cette nouvelle figure juridique s'est faite sous le sceau de la prudence, presque cachée dans les méandres de la terminologie juridique. Dans l'article « crime contre l'humanité » du *Dictionnaire des notions* de l'*Encyclopaedia Universalis*¹, nous pouvons vérifier le tâtonnement dont font preuve les juristes de l'époque pour inclure cette nouvelle figure juridique en tant qu'« accessoire » à l'article 6 du statut du futur Tribunal militaire international de Nuremberg. La délimitation du concept obéissait également à une certaine prudence et au souci de décrire les faits et les circonstances auxquels s'appliquaient « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour les motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime entrant dans la compétence du Tribunal, ou en liaison avec ce crime ». Malgré le souci et l'effort pour demeurer dans la terminologie technique juridique, les auteurs du texte ne sont pas parvenus à éviter la perplexité face au constat qu'ils étaient confrontés à un élément inédit. La définition comprend un point qui vient ébranler l'édifice du langage : « Tout autre acte inhumain. »

Nous pouvons vérifier dans cet article du *Dictionnaire* que les auteurs ont eu la même difficulté que les juristes, malgré des efforts de précision et de concision. Nous pouvons lire : « La notion d'inhumanité est associée à celle de gravité. Le crime contre l'humanité est l'acte inhumain, négateur de l'humanité des personnes sur lesquelles il porte, commis sur une grande échelle

1. M. Bettati, « Crime contre l'humanité », dans « Dictionnaire des notions », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, 2005, p. 272-274.

par des individus, qu'ils soient ou non des agents de l'État, dans un dessein essentiellement politique, idéologique, racial, national, ethnique ou religieux. » Nous devons souligner, d'une part, que la gravité est associée à l'inhumanité, et d'autre part, que le crime contre l'humanité est l'acte inhumain, et ce sont nous, les lecteurs, qui sommes convoqués à discerner ce qui appartient à l'humanité et ce qui relève de l'inhumain, malgré le sérieux et la précision des auteurs de l'article. Il s'établit entre l'auteur de l'article et le lecteur un certain accord tacite pour être associés à des sentiments, ou, plus précisément, pour employer un terme cher à Ferenczi : « *Einfühlung*, (sentir avec) », puisque d'un point de vue formel l'acte inhumain est défini comme niant l'humanité, sans que soit établie à aucun moment la frontière entre l'humain et l'inhumain. Il s'agit peut-être là de la fragilité formelle qui fournit un indice de ce qui est essentiel, fragilité qui fait allusion à l'imprécis, à ce qui échappe à la formalité technique, bouleversant le lecteur et le faisant sortir d'une lecture somnolente.

Plus loin dans le même article, nous retrouvons la substance à laquelle nous ne pouvons pas échapper et la valeur des dates mentionnées plus haut :

C'est la qualité de la victime en tant que membre d'un groupe racial, national, ethnique ou politique qui occuperait la place centrale dans l'appréciation de l'élément intentionnel ou moral du crime contre l'humanité. Cette assertion est issue de la doctrine de l'immédiat après-guerre, sans doute encore influencée par l'indignation provoquée par les crimes des nazis.

La formulation de ce paragraphe est hautement significative. Tout d'abord, elle établit la victime comme le centre d'une réflexion qui a comme conséquence la définition d'un crime dont l'apparition ébranle le code juridique, et entraîne la création d'une nouvelle figure juridique qui s'appuie sur un élément d'instabilité qu'est la définition d'humanité. Malgré cela, et peut-être en raison même de cette instabilité, la quasi-totalité des attributs se trouve dans la contingence d'une métamorphose, à savoir le statut de témoin, de mémoire et surtout de victime. L'autre phrase de ce paragraphe qui attire l'attention est le mot « encore », « encore influencée par l'indignation », laissant supposer que l'indignation face aux crimes nazis pourrait avoir une certaine finitude. Et c'est ici qu'un autre passage de cet article mérite d'être cité : « L'application, par l'auteur du crime, d'un programme ou d'une doctrine, telle que l'antisémitisme, situe le crime imprescriptible dans une filiation idéologique. » Laissons de côté, du moins le temps de cet article mais non sans le souligner, que l'apparition du mot « antisémitisme » doit retenir notre attention puisqu'il s'agit peut-être là de l'une des sources d'irritation ou d'allergie que nous avons mentionnées plus haut. Au regard de notre propos, la notion d'« *imprescriptible* », et surtout la reconnaissance d'un programme ou d'une doctrine criminels, méritent notre attention la plus minutieuse et patiente, puisque nous pressentons ce que Jean Améry a appelé de manière chirurgicale le « *sadisme existentiel* », qui se distingue du sadisme auquel sont habitués les psychanalystes lorsqu'ils se réfèrent aux canons de leur discipline.

Nous avons été habitués à penser, par le langage que nous employons au quotidien et par les croyances actuelles auxquelles nous nous rattachons, qu'il existe un univers où tout peut être jugé et réparé juridiquement, l'omniprésence des avocats laissant accroire en l'omniprésence des tribunaux, et peut-être même de la justice, où tout peut avoir une rémission ou être surmonté. En ce sens, les psychanalystes ont une certaine participation, en raison

de l'usage de termes tels que « écoute », « groupe de parole », « travail de deuil », auxquels on peut ajouter les bravades médicales qui à chaque fois nous promettent la cure pour tout ce qui existe ou existera. Enfin, tout ce qui a été fait peut être refait ou fait autrement, il suffit de le vouloir ou de lutter. Sans compter les assurances qui garantissent ce qui existe et que rien ne pourra ébranler le statu quo, puisqu'il suffit d'être prévoyant et de payer d'avance pour la catastrophe ou le désastre possible. Jean Améry, dans son livre *Par-delà le crime et le châtement*², et plus précisément dans son article sur la « torture », nous renvoie à un univers où nous nous confrontons à une ligne qui peut être rompue pour toujours, comme pour les criminels l'imprescriptibilité, pour les victimes la métamorphose, passage vers un état sans retour, exil sans retour possible et sans arrivée prévue. Errance.

Améry, dans cet article, nous présente une situation précise : deux hommes se trouvent dans un lieu fermé. L'un d'eux a la possibilité d'ouvrir et de fermer la porte. La porte se ferme et ils se retrouvent seuls. L'un est le bourreau, l'autre le torturé. L'un d'eux, après cette rencontre, sortira peut-être pour fumer une cigarette et se rétablir des aigreurs d'avoir eu à supporter la souffrance de l'autre. L'autre, le torturé, aura perdu à jamais la « confiance dans le monde », après avoir été manipulé, avoir souffert et senti ce qu'il n'avait pas voulu, perdu l'espoir en une quelconque aide qui aurait pu passer par la porte dont il n'avait pas la clé, et avoir réalisé que rien n'aurait pu changer ou arrêter la main de l'autre homme. Améry ajoute qu'espérer l'aide dans le désarroi est ce qui soutient la vie humaine, mais aussi la vie en général. Il appelle cela le « principe espérance ». Cet écrit fait partie des textes ayant la capacité de changer le lecteur. Comme le disait Kafka, un livre ne mérite d'être lu que s'il traverse le cerveau comme une hache. Cette idée s'applique au livre d'Améry. Son texte ouvre une perspective qui nous permet de voir des faits considérés comme communs ou banals, des événements que d'habitude nous aurions tendance à classer parmi les « faits divers », d'une manière qui tend à nous faire trembler, perdre la notion que nous nous appuyons sur le sol dont nous vérifions qu'il n'a pas la solidité que nous imaginions. Récemment, une émission de télévision³ présentait une scène diffusée sur Internet filmée par un téléphone portable. Une jeune fille est assise sur le banc d'un vestiaire dans un collège. Une autre jeune fille s'en approche et commence à lui faire peur ; elle tape des mains tout en parlant, puis soudain l'une des mains change de direction et gifle le visage de la jeune fille assise. Celle-ci ne lève pas la tête et reçoit un deuxième coup au visage ; elle tente un léger mouvement du pied et reçoit un coup de pied et une gifle. La jeune fille debout rit, saute, se tourne vers le téléphone qui la filme, balance ses cheveux, sautille en montrant un rictus qui aurait pu paraître comme un signe de joie. L'autre jeune fille garde la tête tournée vers le sol, il n'y a rien à faire. La scène se distingue quelque peu de celle décrite par Améry : les deux jeunes filles ne sont pas seules. On présente la présence d'au moins une autre personne, celle qui braque le téléphone portable sur la scène. Cette différence aggrave peut-être la situation : aucun espoir de secours, même en présence d'une autre personne dans la salle, puisqu'elle s'est montrée tout à fait claire sur le fait qu'elle n'interromprait guère la scène. Tous les participants sont très jeunes, nous pourrions supposer (puisque les visages ne sont pas visibles dans ce genre d'émission) qu'ils ont entre 13 et 15 ans. N'oublions pas que les milices génocides de Pol Pot avaient

2. J. Améry, *Par-delà le crime et le châtement*, Paris, Actes Sud, 1995.

3. « Enquêtes et révélations. Jeux dangereux, violence gratuite : faut-il avoir peur de nos enfants ? », présenté par Magali Lunel, TF1, mardi 23 septembre 2008.

exactement le même âge, de même que dans les Jeunesses hitlériennes où il s'agissait de l'âge marquant le passage aux fonctions les plus risquées comme les excursions punitives, autrement dit les premiers assassinats. Une objection possible pourrait être la critique selon laquelle cette scène décrite dans un collègue n'a qu'un rapport lointain, voire aucun rapport, avec les extrêmes qu'introduit Améry. Nous préférons néanmoins nous en tenir à la position contraire et supporter l'objection, en soutenant que la scène du collègue est effectivement une situation de torture, présentant véritablement la configuration d'un crime contre l'humanité, celle de la jeune fille qui a perdu toute confiance dans le monde dès la première gifle, a ressenti ce qu'elle n'avait pas voulu ressentir dans sa chair et a vécu l'éternité de constater que personne ne viendrait à son secours. Elle est une « victime ».

La dénomination « elle est une victime », d'un certain point de vue, s'avère cruciale, autrement dit elle est victime sans un « mais », « néanmoins », « éventuellement », « peut-être qu'elle... », et toute une suite d'aberrations affirmatives que nous nous sommes habitués à prononcer. L'intention de ses interlocuteurs dans la salle était annihilante, aucun des personnages ne prenait en compte son existence, sa présence était effacée par les objectifs qui devaient être atteints, quels qu'ils soient, et rien ni personne ne pouvait arrêter la scène. Au-delà de ce que nous pourrions supposer et de ce que nous prétendons croire, les images montrent une partie infime de l'événement, démentant ainsi totalement la célèbre phrase : « Une image vaut mille mots », qui semble être de nos jours un commandement incontesté. Ce n'est qu'un endormissement dans la médiocrité, puisque les images, quelles qu'elles soient, y compris celles des rêves évidemment, impliquent absolument un travail d'interprétation de l'observateur, une traduction dans une narrativité sans laquelle le « noyau », comme le dirait Nicolas Abraham, demeure enterré dans une scène spectaculaire qui ne dit rien d'autre que l'effet sidérant ou hypnotique. Les intentions apparaissent dans la narrativité et c'est par l'acte de narrer la scène que nous pouvons entrevoir la salle de torture puisque, dans le cas contraire, nous dormons éveillés en pensant qu'il s'agit seulement d'une querelle de collégiens ; nous savons, toutefois, depuis le jeune Törless de Musil, qu'une querelle de collégiens de nos jours est tout sauf une simple querelle de collégiens.

Depuis l'article fondateur de Ferenczi « La confusion de langue entre les adultes et l'enfant », nous n'ignorons plus le moment clé où l'enfant agressé essaye de raconter l'événement à quelqu'un de son entourage, et c'est la manière dont celui-ci reçoit le récit qui scelle ce que l'auteur a appelé « trauma ». Si la personne à qui l'enfant adresse le récit répond avec dédain ou incrédulité, Ferenczi affirme que c'est à ce moment que se constitue le trauma. Évidemment sans prononcer le mot, Ferenczi souligne la valeur du témoignage, dont l'une des limites a été mise en avant par Appelfeld lors d'une conférence à Paris en 2007 :

Ce que j'écris se rapporte à ce que j'ai vécu. Mais ce que j'ai vécu, je suis obligé de le diminuer et de le réduire et de le diminuer encore, contrairement aux romanciers qui s'attardent sur certaines situations pour que nous puissions voir. Moi, j'ai besoin de diminuer, autrement je ne serais pas à même de parler et encore moins de narrer ce que j'ai vécu⁴.

Ainsi, dans la perspective du narrateur-témoin, pour que les faits deviennent passibles d'être narrés, ils doivent être miniaturisés, voire désignifiés, afin de se situer dans le cadre d'une narration. L'auditeur non seulement ne doit pas

4. Annotations personnelles de la conférence.

se laisser leurrer et tranquilliser par le processus de contraction imposé par le narrateur, mais aussi resignifier, permettre à l'acte téméraire d'être ébranlé, et conférer de la substance aux mots entendus. À ce propos, nous pourrions peut-être tous reconnaître l'un des derniers grands textes de Freud, de 1937, « Constructions en analyse » : le travail de l'analysant consiste à se souvenir, celui de l'analyste à construire une hypothèse. La scène d'Améry et celle du collègue, en reprenant du souffle et en laissant transparaître le « noyau » par le travail du narrateur et de celui qui prétend ne pas demeurer indifférent au message, annoncent une mort, que nous pourrions dire en cours.

Chez Améry, comme dans la scène du collègue, c'est la confiance dans le monde qui a été démantelée. Or, comment vivre dans un monde qui ne mérite plus aucune sorte d'investissement ? Chute infinie. Immense problème clinique. Dissimuler le mot « victime » serait une hypocrisie, comme le disait Ferenczi dans son article au moment où il était question d'hypocrisie professionnelle, autrement dit, d'un accueil amical de façade et qui, selon lui, reproduirait les conditions responsables de la maladie. Dissimuler le mot « victime » serait, spécifiquement, déclarer une certaine acceptabilité de la cruauté de l'agresseur, ce qui, pour celui qui a perdu toute confiance dans le monde, s'avérerait la confirmation de la fin. Les dates nous rappellent un aspect essentiel : c'est à un jour déterminé, dans un endroit déterminé, qu'a été décidée la « solution finale » ; c'est à un jour déterminé et dans un endroit déterminé que quelqu'un a été assassiné et brûlé ; c'est à un jour déterminé et dans un endroit déterminé qu'Améry a été torturé ; et c'est à un jour déterminé et dans un endroit déterminé que la jeune fille a reçu des gifles et a été filmée, au milieu de rires et de moqueries. Une survivante est allée voir un analyste, et après quelque temps, demeurait perplexe après avoir entendu que tous les épisodes dont elle parlait n'étaient qu'une résistance à l'analyse, dans le sens où ils l'empêchaient d'accéder au matériau infantile. La survivante, pleine d'humour, disait : « Tous mes problèmes n'avaient donc aucun rapport avec la déportation, mais avec le fait que je ne voulais pas faire pipi au bon endroit ! » Améry, quant à lui, dit avec moins d'humour à propos d'Arendt, que celle-ci ne considérerait Eichmann comme un homme banal que parce qu'elle l'avait vu de loin dans une cage en verre.

La cruauté mériterait à elle seule une étude qui ne serait peut-être pas plus qu'un simple bilan de ce que des géants tels que Freud ou Derrida nous ont légué. Il faut peut-être aussi mentionner à quel point il est attirant d'éviter la « victime » et de chercher un peu de consolation et de matière à réflexion dans des domaines plus plaisants et moins inquiétants que cette perte de confiance dans le monde. Récemment, un best-seller⁵ était considéré comme point de repère, qui devait être lu puisqu'il s'agissait de laisser la parole aux bourreaux. Après quelque cinq cents pages d'une lecture pénible, ce que nous prétendions savoir de nouveau sur les bourreaux à partir de l'écoute de ceux-ci n'était que la monotonie de ce que nous savions déjà depuis *Mein Kampf* de Hitler ou le *Mythe du xx^e siècle* de A. Rosenberg. Attardons-nous sur un extrait d'un entretien donné par l'auteur dans lequel il tient à éclaircir ses propos.

Le journaliste lui demande : « Oui, mais c'est l'une des questions clés. Pourquoi avez-vous choisi un officier ss comme protagoniste ? Pourquoi avez-vous donné "de la voix aux bourreaux", pour utiliser les termes de Lanzmann ? »

Littell, l'auteur du best-seller :

5. J. Littell, *Les bienveillantes*, Paris, Gallimard, 2006.

De manière générale je m'intéresse beaucoup moins aux victimes qu'aux bourreaux. Et ce parce que ce sont eux qui font quelque chose et changent la réalité. Il est très aisé de comprendre la victime : quelque chose de terrible lui arrive et elle réagit en conséquence. Mais en termes de compréhension de quelque chose, il n'y a rien à examiner. Le bourreau est bien plus compliqué à comprendre, avec l'appareil qui le met en action. En essayant de donner de la voix au bourreau, des leçons peuvent être tirées et qui pourront affecter notre façon de voir le monde aujourd'hui⁶.

L'affirmation de Littell est si extraordinaire qu'il serait peut-être préférable de penser à une transcription trompeuse ou franchement erronée de ses propos. Néanmoins, après de nombreux mois sans aucune protestation ou rectification de sa part, nous sommes obligés de tenir ces propos comme étant conformes à sa pensée. En somme, il parle de son affiliation, admiration devant un logo-phallocentrisme radical. Il croit si dévotement au logos qu'il prétend comprendre l'*apparatus* qui meut le bourreau. Tellement phallocentrique qu'il ferait rougir les *conquistadores* du Mexique qui ont abattu les tours de Tenochtitlan, ou plus récemment les fascistes italiens ou les nazis allemands qui parlaient d'une manière si singulière de la volonté de puissance ou, plus récemment encore, l'homme nouveau de Pol Pot ou les *limpizzas* d'un Videla en Argentine ou d'un Pinochet au Chili. Littell croit en un évangile dont la litanie a eu du succès : l'homme d'action. De sa plume on pourra peut-être lire un jour un commentaire sur l'inutilité de la psychanalyse ou des erreurs grossières de Freud ; ou bien peut-être sera-t-il invité à une conférence d'ouverture d'un congrès de psychanalystes qui admireront son audace, sa sincérité et son courage de rompre ainsi des tabous et des dogmes. Pour le moment, nous devons nous contenter de la capacité de l'auteur à s'aligner parfaitement sur le courant de ceux qui sont parvenus à faire l'économie ou à mettre entre parenthèses une quelconque trace de miséricorde ou de tendresse. Rêve SS par excellence : nous sommes forts parce que nous sommes capables de supporter la souffrance que nous infligeons aux autres. Ou plus explicitement, un discours de Himmler à ses SS : « Nous savons à quel point il est difficile de garder sa dignité devant une pile de 100, 1 000, 10 000 cadavres ; mais vous savez que vous êtes en train d'écrire une page glorieuse de notre histoire. » De façon moins prosaïque, Littell est proche de ce que E. Faye appelle le « *néga-tionnisme ontologique*⁷ » de Heidegger, lorsque celui-ci se demande si ceux qui ont péri dans les camps de concentration sont morts, puisque seuls quelques-uns sont touchés, selon le philosophe, par la capacité de mourir. Selon Heidegger, donc, ceux qui sont morts gazés ne sont même pas des êtres humains. Nous ne sommes ainsi pas très loin des propos scandaleusement simplificateurs de Littell sur les victimes.

Jouer avec les mots – nous sommes désormais prévenus – conduit rapidement à des situations insolites comme celle que nous venons d'examiner : les victimes sont tellement simples et prévisibles que nous n'avons rien à apprendre d'elles, les bourreaux sont fascinants et nous devons déchiffrer leur *apparatus* pour apprendre quelque chose sur le monde. Littell ne peut pas être plus clair, limpide et simple. Un jouet dangereux dont nous pourrions penser qu'il n'est là que pour amuser. Mot que l'on entend si souvent de la bouche des « jeunes » qui éveillent tant de sympathie et d'admiration parmi les sociologues, psychologues en général et « politiciens ». D'un geste dédaigneux de la main, la difficulté de penser est jetée aux détritiques, et, ce qui compte, ce sont les mesures dites « pratiques » sous toutes leurs déclinaisons : « ce qui

6. Yes, but this is one of the key questions. Why did you choose an SS officer as your protagonist? Why did you give « a voice to the perpetrators », as Lanzmann put it? « In general I am much less interested in victims than I am in perpetrators. That's because they are the ones who are doing something and changing the reality. It's very easy to understand the victim : something terrible happens to him and he reacts accordingly. But in terms of trying to understand something, there is nothing to examine. The perpetrator is more complicated to understand, along with the apparatus that activates him. By means of the attempt to give a voice to the perpetrator, lessons can be learned that will affect the way we look at the world today. »

7. E. Faye, *Heidegger, L'introduction du nazisme dans la philosophie*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 495.

compte, ce sont les actes et pas les mots », « ce qui compte, c'est l'expérience sur le terrain », ou le sacro-saint bavardage psychanalytique : « il faut parler de la "clinique" » (sans que l'on sache de quoi on parle lorsque l'on prononce ce mot vidé de toute référence). Enfin, difficile syntonie avec la superficialité de la victime et la profondeur du bourreau annoncées par Littell.

Reprenons un moment Améry. L'annonce de la perte de la confiance dans le monde de la victime de crime contre l'humanité marquée par les dates de Celan (le 20 janvier, la conférence de Wannsee) et de l'« accessoire » (le 8 août, création de la figure de crime contre l'humanité), plutôt qu'une fatalité, la réception d'un message de l'au-delà, du monde des morts, d'un homme qui est capable de parler à un autre homme, une bouteille à la mer, figure si chère à Celan et à Viderman. Un message qui, bien que l'émissaire n'existe plus ou que le destinataire ne soit pas capable de le recevoir, demeure indestructible ; défi impossible d'être enregistré et qui nous conduit à des formulations absurdes mais nécessaires : est-il possible d'entendre quelqu'un dire : « je suis mort » ? Serait-il pensable que quelqu'un soit capable de s'adresser à quelqu'un d'autre pour annoncer qu'il a été assassiné à un jour précis, une heure précise, par telle personne dans certaines circonstances, sans qu'il y ait une trace quelconque de moquerie ou de mépris comme lorsque l'on se trouve face à un prétendu malade mental ? Serait-il pensable d'écouter (avec tout le poids que l'écoute implique, de se laisser pénétrer par un mot, que ce mot fasse son chemin en nous et produise une réponse inattendue chez l'auditeur), d'accepter ce que dit le narrateur comme une main tendue qui est, selon Celan, un poème valant poignée de main, et tendre la main pour cette poignée de main ? Si cela n'est pas qu'un délire, ce serait là la tâche qu'Améry attribuerait aux psychanalystes, ce qui obligerait ces derniers à retravailler (comme l'ont fait certains, dont Freud lui-même, en premier lieu) les principes conceptuels de la psychanalyse. L'alternative s'avère funeste : Améry, comme tant d'autres, n'a pas trouvé de main pour la poignée de mains. La liste est longue : Primo Levi s'est jeté dans la cage des escaliers de son immeuble, Celan après la « rencontre » avec Heidegger s'est jeté dans la Seine. Et il semblerait que la suite soit longue si nous tenons à suivre Littell.

Le défi du message d'Améry trouve peut-être un écho dans une opposition victime/cruauté. Nous comprenons que la victime pose une question insupportable de par son existence ; elle dit : « Vois ce que tu m'as fait ! » En ce sens, elle en appelle à ce que Ferenczi nommait « tendresse » et qu'il a lui-même élevé à la catégorie de registre d'une étape du développement : stade de tendresse. La question devient insupportable puisqu'elle va à l'encontre de tout ce que nous appelons « époque actuelle ».

Ce que nous indiquons par cette expression vague d'« époque actuelle » a peut-être comme caractéristique l'« autonomie » ancrée sur une « liberté » sacralisée. La liberté a fait l'objet d'une longue élaboration critique de Levinas. Selon lui, la liberté devient rapidement « liberté assassine ». L'autonomie chantée, louée et érigée comme valeur suprême de presque tous les discours connus subit une critique de la part de Levinas. Ce dernier commet l'impertinence de récupérer, en contredisant l'empire de la liberté et de l'autonomie, le terme pratiquement banni de toutes les considérations, à savoir l'« hétéronomie » et son corollaire, la « responsabilité ». Levinas introduit une scène à partir de laquelle toute sa pensée philosophique se développe, à savoir le « face-à-face » : deux

hommes qui doivent juger de ce qui est juste pour les deux. L'éthique devient dès lors, dans la pensée lévinassienne, irréversiblement la philosophie première. Cette situation est loin d'être étrangère au psychanalyste. Nous connaissons les importantes réticences de Levinas à l'égard de la psychanalyse. Il serait complètement hors de propos d'examiner les critiques et d'approfondir la philosophie de Levinas. Cependant, nous considérons, comme il a été question dans d'autres de nos travaux, qu'il serait intéressant pour le psychanalyste de s'attarder sur certaines remarques du philosophe, prenant en compte la persistance de l'expérience qu'a le psychanalyste dans la confrontation solitaire avec l'autre homme. À partir de la situation lévinassienne du face-à-face, ou de la situation psychanalytique du transfert et du contre-transfert, nous pourrions peut-être souligner la situation problématique présentée par des auteurs à succès ou au public garanti, comme Littell, lorsqu'ils tentent, de façon méthodique et méthodologique, de contourner la difficulté d'examiner les deux pôles en présence, au nom d'une prétendue distance, dans le but, selon eux, de comprendre ; ils essaient d'éliminer l'un des deux pôles dans une attitude simplificatrice dont il n'y a pas de retour possible. La situation psychanalytique de même que la situation lévinassienne du face-à-face entraînent une complexité en raison de la présence de deux pôles.

Selon Levinas, l'hétéronomie apparaît lorsque le visage de l'autre dit : « Tu ne tueras point. » Ce commandement instaure non pas une obéissance mais un conflit : vous pouvez tuer mais ne le ferez pas. Le psychanalyste est lui aussi habitué au conflit. L'homme partagé est ce que le psychanalyste a de plus cher et aussi de plus difficile.

C'est le conflit – situation apparemment transitoire et qui se prétend éphémère – qui rend l'autonomie si attrayante. Un *autos* unificateur qui effacerait pour toujours la difficulté d'avoir à juger ou à admettre une division à l'intérieur de chacun, ou, pire, comme l'a dit Freud, « *l'homme n'est seigneur nulle part, pas même chez soi* ». Il est aisé de reconnaître que la promesse d'une suprématie et d'une unification soit une tentation difficile à récuser. Néanmoins, l'*autos* se décline rapidement comme autonomie, mais aussi comme automatisme et finalement comme autisme (Fédida dirait : l'autisme est l'auto-érotisme sans érotisme).

Sous l'égide de l'empire de l'autonomie, le phallocentrisme retrouve non seulement des partenaires, mais aussi des hérauts proches du fanatisme. L'érection devient ainsi un événement divin, prélude des délices du paradis. Le logocentrisme, comme il ne pourrait pas en être autrement, apparaît comme un duplicata caricatural du phallocentrisme. Les valeurs viriles trouvent des justifications dans des arguments prétendument définitifs.

Considérer la situation de deux pôles en présence semble subvertir cet univers logophallocentrique apparemment bien ordonné et difficilement questionnable.

La victime devient insupportable et presque immédiatement coupable de son propre malheur, et il ne manque jamais d'arguments pour dire que la victime aurait dû faire quelque chose pour se défendre, ou bien que c'est parce qu'elle a réagi que les choses se sont empirées. Elle ne peut donc pas échapper au fait d'avoir été également responsable. Enfin, la victime doit cesser d'être victime. Il est inutile d'aligner des scènes ou des épisodes à titre

d'exemple ; il serait pour le moins étrange de tomber dans le piège de tenter discuter logiquement de ce qui, par nature, ne peut s'appuyer sur la logique.

Ce qui ne s'appuie pas sur la logique est ce que souligne Ferenczi : la tendresse. La présence de l'autre, plus faible, impose une régulation que l'homme créé dans l'illusion de l'*autos* ne peut pas supporter. Cet homme ne tolère aucun acte civilisateur puisque tout acte civilisateur est issu du soin du plus faible. Il serait par ailleurs inutile de citer la médecine comme acte civilisateur paradigmatique.

Si nous nous éloignons des points de vue illustrés par Littell et si nous approchions d'un autre univers complètement distinct, nous pourrions peut-être avancer l'hypothèse selon laquelle, à partir du 8 août, il devient difficile de concevoir un discours sérieux qui ne prenne pas en compte le véritable cataclysme dans l'univers logophallocentrique que représente la figure du crime contre l'humanité, et donc de la victime de crime contre l'humanité.

Dans l'un de ses derniers textes, Derrida⁸ formule ce qui pourrait aimer un discours actuel (ce pour quoi il a travaillé tout au long de son œuvre) : « Serait-il concevable de penser quelque chose de pire qu'Auschwitz ? » Et la réponse qu'il propose peut être considérée comme son héritage intellectuel : « Oui, un Auschwitz sans fin. » Dans ce texte, il parcourt l'histoire animale entre les mains de l'homme, de sa philosophie et de sa version de l'histoire de la philosophie, comme étant un Auschwitz qui n'a de fin ni pour l'homme ni pour l'animal. L'homme qui ne se laisse pas régir par le plus faible, l'animal auquel l'homme nie toujours quelque chose, que ce soit la capacité de penser, de faire semblant, de rire ou de communiquer, voire de « sentir ». Nous ne sommes pas loin d'une autre interrogation derridienne adressée vers les psychanalystes : et la cruauté ? Ne serait-ce pas celle-ci, férénziennement et en paradigme Férida, l'*autos* sans tendresse ?

S'il manque encore un apport qui puisse rendre la « victime » essentielle à n'importe quel discours qui se prétend autre chose qu'un support de la cruauté, nous pourrions mentionner un mot de Lévi-Strauss qui converge de façon émouvante avec ce que pouvaient dire Derrida, Levinas et Ferenczi :

Aussi, la seule chance offerte à l'humanité serait de reconnaître que, devenue sa propre *victime*, cette condition la met sur un pied d'égalité avec toutes les autres formes de vie qu'elle s'est employée et continue de s'employer à détruire.

Mais si l'homme possède d'abord des droits au titre d'être vivant, il en résulte que ces droits, reconnus à l'humanité en tant qu'espèce, rencontrent leurs *limites* naturelles dans les droits des autres espèces. Les droits de l'humanité cessent au moment où leur exercice met en péril l'existence d'autres espèces.

Le droit à la vie et au libre développement des espèces vivantes encore représentées sur la terre peut seul être dit imprescriptible ; la disparition d'une espèce quelconque creuse un vide, *irréparable* à notre échelle, dans le système de la création⁹.

8. J. Derrida, « L'animal que donc je suis (à suivre) » dans M.-L. Mallet, *L'animal autobiographique*, Paris, Galilée, 1999, p. 251-301.

9. C. Lévi-Strauss, « La difficulté croissante de vivre ensemble », *Nouvel Observateur*, n° 2269 du 01.05.2008 au 07.05.2008, p. 16-18.

Bibliographie

- AMÉRY, J. 1995. *Par-delà le crime et le châtement*, Paris, Actes Sud.
- BETTATI, M., « Crime contre l'humanité », dans « Dictionnaire des notions », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, 2005, p. 272-274.
- DERRIDA, J. 1999. « L'animal que donc je suis (à suivre) » dans M.-L. Mallet, *L'animal autobiographique*, Paris, Galilée, p. 251-301.
- DERRIDA, J. 2000. *États d'âme de la psychanalyse*, Paris, Galilée.

- FAYE, E. 2005. *Heidegger. L'introduction du nazisme dans la philosophie*, Paris, Albin Michel.
- FÉDIDA, P. 1992. « Auto-érotisme et autisme. Conditions d'efficacité d'un paradigme en psychopathologie », dans *Crise et contre-transfert*, Paris, PUF, p. 267-286.
- FERENCZI, S. 1982. « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant », dans *Œuvres complètes, IV*, Paris, Payot, p. 125-135.
- KRAUS, K. 2005. *Troisième nuit de Walpurgis*, Marseille, Agone.
- LEVINAS, E. 1974. *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye, Martinus Nijhoff ; réédition Le livre de poche, 1991.
- LÉVI-STRAUSS, C. 2008. « La difficulté croissante de vivre ensemble », *Nouvel Observateur*, n° 2269 du 01.05 au 07.05, p. 16-18.
- LITTELL, J. 1995. Interview *Haaretz*, 31.05.2008, dans R. Musil, *Les désarrois de l'élève Törless*, Paris, Le Seuil.

Résumé

En plaçant le mot « victime » sous le signe de la création de la figure juridique de crime contre l'humanité, l'article essaie d'interroger quelques attitudes psychanalytiques et philosophiques enracinées dans le quotidien.

Mots-clés

Crime contre l'humanité, cruauté, tendresse.

HYÈRES LES PALMIERS
Forum du Casino
5 et 6 février 2009

**NOUVELLES IDENTITÉS FAMILIALES
NOUVEAUX MYTHES
NOUVEAUX RITUELS**

**Naissance, Adolescence,
Passages générationnels**

UN DÉFI POUR LES FAMILLES ET LES INSTITUTIONS

Parrainé par l'EFPP :
Fédération européenne de psychothérapie psychanalytique
Section thérapie psychanalytique familiale et de couple

Coordination Scientifique
Pierre Benghozi

Inscriptions renseignements
Bruno Manuel
18, avenue du petit bosquet - Bât. A - 13012 Marseille
Courriel : manuel.bruno@aliceadsl.fr
Téléphone : 06 60 99 59 47